



association pour la sauvegarde de morges

C.P. 2218 1110 Morges 2

Morges, le 5 septembre 2006

Municipalité de Morges
Place de l'Hôtel de Ville
Case postale 272
1110 Morges 1

Dossier d'enquête 2006/21

Rue de Lausanne 47 – Démolition partielle, construction d'un point de vente ALDI 3^{ème} mise à l'enquête. Opposition

Monsieur le Syndic,
Madame la Municipale,
Messieurs les Municipaux,

Après examen du dossier susmentionné, nous constatons qu'à l'exception du déplacement derrière la façade sud-est conservée de l'ancienne SIM et de la localisation du parking le long des voies ferrées, rien n'a été modifié par rapport à la mise à l'enquête précédente. Il ne s'agit que d'un simple copier-coller.

Malgré les piètres résultats obtenus ces derniers mois par nos démarches tendant à obtenir une meilleure qualité urbaine pour ce quartier stratégique, nous ne pouvons pas renoncer à faire opposition à l'octroi de ce permis de construire.

Nous regrettons que tous les problèmes que nous avons évoqués lors de nos deux oppositions restent entiers :

- circulations
- projet d'agglomération Lausanne – Morges (= urbanisation de qualité des lieux bien situés!).
- mobilité douce
- image de l'entrée de la ville

D'autre part, nous estimons qu'une façade paravent n'est pas une réponse architecturale valable pour témoigner du passé industriel de notre ville.

Et que va-t-il advenir de l'espace tampon créé entre les deux façades? L'entreprise ALDI est-elle propriétaire de la façade SIM? Dans l'affirmative va-t-elle la restaurer et l'entretenir?

Veillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

Un membre du comité :

A Garnier

Le président

J. Longchamp